

Commune de SAINT-VICTOR

Séance du 1^{er} avril 2023

Le samedi premier avril deux mil vingt-trois à neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de membres

En exercice : 14

Présents : 11

Absents : 3

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 11

Contre : 1

Abstentions : 0

Présents : Alain MESBAH-SAVEL, Agnès ORÈVE, Sylvain BOSC, Fabienne FROMENTOUX, André VICTOURON, Bernard MINODIER, Patrick MARGAND, Catherine GAUTHIER, Daniel SAPET, Jean-Marc COULAUD, Bernard MAGNOULOUX.

Absents :

Axel CABLÉ pouvoir à Agnès ORÈVE

Jessica MOTTIN ; Tanguy ANTRESSANGLE

Objet : *Budget primitif communal 2023.*

Monsieur Patrick MARGAND a été désigné comme secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré à 11 voix pour et 1 contre (Bernard MAGNOULOUX), le conseil municipal approuve le budget primitif communal 2023

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 175 685,41 €	1 175 685,41 €
Section d'investissement	1 512 000,00 € Dont 723 224,03 deRAR	1 512 000,00 € Dont 645 820,00 deRAR
Résultat global	2 687 685,41 €	2 687 685,41 €

Précise que le budget est voté par chapitre en fonctionnement et investissement, et que les recettes ne sont pas affectées.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Secrétaire

Le Maire,

Patrick MARGAND

Alain MESBAH-SAVEL



